Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE

N° 18.

LAUSANNE

5 mai 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis. — Fondation Berset-Müller. — Lausanne-Milan ! — Chronique scolaire : Fondation Berset-Müller, Stations de villégiature et de passage, Vaud, Allemagne. — Bibliographie. — Glanures scolaires. — L'entrée à l'école (poésie).* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine : Le chant à l'école enfantine. Liste de chants. — Leçons de choses : Les mousses. — Dictées. — Récitation. — Pensées.*

AVIS

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, à la suite de notre article du 17 mars dernier, nous ont fait des offres pour l'achat de la collection partielle de L'Educateur. *Nous les informons, par la voie du journal, que notre collection est maintenant constituée.* **Il ne nous manque plus que l'année 1886.** *Qui est-ce qui nous la céderait et à quel prix?*

LA RÉDACTION.

Fondation Berset-Muller.

Aux Comités des Sociétés pédagogiques de la Suisse romande.

Monsieur le Président et Messieurs,

Deux places de pensionnaires sont à repourvoir, ensuite de décès, à l'Asile de Melchenbühl (Berne). Malgré des avis réitérés dans les principaux journaux scolaires, la Commission administrative de l'établissement a constaté que l'admission de nouveaux pensionnaires se fait souvent dans des conditions difficiles, et elle a décidé d'adresser un appel au corps enseignant de nos divers cantons pour qu'il veuille bien lui venir en aide dans sa tâche. Il y a certainement dans notre pays des vieillards nécessiteux, dignes d'intérêt et de sympathie, qui ne se font pas inscrire par la simple raison qu'ils ignorent l'existence de notre bienfaisante institution. Nous prenons la liberté de vous prier d'attirer l'attention de ces person-

nes sur l'établissement de Melchenbühl et de leur donner les renseignements nécessaires.

En vertu des dispositions testamentaires de la légatrice, peuvent être admises dans l'Asile : les personnes âgées et honorables, de toute confession chrétienne, de nationalité suisse ou allemande, ayant rempli pendant au moins vingt ans en Suisse les fonctions de maîtres ou maîtresses d'école, d'instituteurs ou d'institutrices, ainsi que les veuves de maîtres ou d'instituteurs. Les personnes malades ne peuvent pas être admises, mais seulement celles qui jouissent d'une bonne santé, étant donné leur âge.

La finance à payer avant l'entrée est de 300 francs. Cette somme est versée une fois pour toutes et reste acquise à la Fondation ; en outre, tout pensionnaire est tenu de faire un dépôt de 200 francs, pour couvrir certains frais que l'institution ne prend pas à sa charge (vêtements, etc.). Ce dépôt de garantie fait partie de l'avoir du pensionnaire et doit être remis à ses ayants-droit après son décès ou lui être restitué s'il quitte l'établissement.

Les pensionnaires sont logés et nourris gratuitement, éclairage, chauffage et bains compris. En cas de maladie, le pensionnaire est soigné gratuitement par le médecin de l'Asile et les médicaments lui sont fournis par l'institution, pour autant que la durée de la maladie ne dépasse pas une année.

On peut se procurer les règlements au Département fédéral de l'Intérieur, qui reçoit également les demandes d'inscription.

La Commission d'administration.

Lausanne-Milan.

Le Comité d'organisation fait savoir à tous les membres de la Romande que le programme de l'excursion projetée sera très prochainement prêt jusque dans ses plus petits détails.

Aussitôt après la clôture de la liste d'inscription, notre caissier se rendra à Milan et à Lugano pour s'assurer de l'absolue propreté et du confort des logements qui nous seront destinés et pour conclure les contrats avec les hôtels qui nous hébergeront.

ITINÉRAIRE.

ALLER. — Premier jour : départ de Lausanne dans la nuit du vendredi 31 août au 1er septembre (ou du 7 au 8 septembre). Arrivée à Milan dans la matinée du samedi. Dîner, souper et coucher à Milan.

Deuxième jour : déjeuner, dîner et coucher à Milan.

Troisième jour : déjeuner à Milan.

RETOUR. — Vers 9 h., départ pour les lacs italiens. — Parcours

éventuel : par bateau, Lecco-Bellaggio-Menaggio ; lunch ; — train Menaggio-Porlezza ; — bateau Porlezza-Lugano. — Lugano, souper et coucher.

Quatrième jour : déjeuner à Lugano. Train Lugano-Luino ; — bateau Luino-Pallanza et les îles Borromées ; dîner à Domo-d'Ossola ou à Brigue. — Lausanne, 6 h., dislocation de la cohorte.

Il se pourrait que les exigences des horaires ne nous permettent pas de faire la course Milan-Lecco-Bellaggio-Porlezza-Lugano. Dans ce cas, nous nous rendrions directement de Milan à Lugano. Pour la suite, comme ci-dessus.

FESTIVITÉS ET REPAS.

Les participants auront droit à une ou deux entrées à l'Exposition de Milan. Le Comité fera son possible pour leur procurer une représentation à la Scala. Considérant que le chapitre *Alimentation* est très important dans une excursion, nous ferons en sorte que tous les repas qui vous seront servis soient abondants.

FINANCES.

Le prix de revient de la course entière (trains, bateaux, repas, frais d'hôtel, entrées à l'exposition) est devisé à fr. 60.

INSCRIPTIONS.

La liste d'inscription est ouverte chez M. C. Perret, instituteur, à Lausanne. Elle sera close le 9 juin au soir. Une finance de fr. 5 est exigée lors de l'inscription. Envoyer cette somme au compte de chèques N° II-125 (port 5 cent.).

Le solde, soit fr. 55 sera réclamé ultérieurement. La finance d'inscription restera acquise au Comité d'organisation si le sociétaire inscrit pour la course n'y a pas participé, les cas de force majeure étant exceptés.

PARTICIPANTS

Peuvent prendre part à la course, aux conditions énoncées plus haut, tous les membres de la Romande.

Nous rappelons que cette qualité s'acquiert en entrant comme membre actif, auxiliaire ou passif dans une des sections de la Fédération romande ou en s'abonnant à *l'Educateur*.

Les Vaudois, non instituteurs, par exemple, peuvent se faire recevoir membres auxiliaires de la S. P. V. et deviennent de ce fait membres de la Romande ; cotisation, fr. 2 par an, perçue par les délégués de district.

Au nom du Comité d'organisation,
R. RAMUZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fondation Berset-Müller. — L'Asile de Melchenbühl peut recevoir deux nouveaux pensionnaires au 20 mai prochain. Rappelons ici la disposition testamentaire de Mme Berset : « Ont droit à l'admission les instituteurs et les institutrices ou veuves d'instituteurs de nationalité suisse ou allemande ayant 55 ans révolus et pratiqué l'enseignement public ou privé pendant au moins 20 ans en Suisse. »

Prière à nos lecteurs de bien vouloir attirer l'attention du corps enseignant sur les dispositions ci-dessus et les avantages qu'offre cette bienfaisante institution. *(Voir aux annonces, ainsi que l'appel publié en première page.)*

Stations de villégiature et de passage. — Le comité de la *Société suisse des instituteurs* adresse à tous les membres du personnel enseignant l'appel suivant qui a pour but de faire connaître mieux une institution trop peu appréciée encore :

« Comme nos statuts vous l'ont appris, la commission pour les stations de villégiature et de passage se propose pour but la création d'un fonds destiné à *fonder un Lehrerheim* (station spéciale de villégiature pour maîtres et maîtresses), *et à accorder des secours aux membres du corps enseignant obligés de suivre un traitement médical.* Sitôt que ce fonds atteindra 25 000 fr., il entrera en action et les intérêts seront employés dans le but indiqué. Avec beaucoup de peine, la commission a réuni jusqu'ici 13 000 fr. et il s'écoulera bien encore huit ans au moins avant qu'elle arrive aux 25 000 fr. C'est incontestablement trop long. Jusque-là plus d'une vie d'instituteur peut être brisée, le chagrin et la misère peuvent entrer dans plus d'une famille dont le chef est malade, tout cela faute d'un traitement convenable suivi à temps voulu. C'est avec raison que la Société des instituteurs bâlois dit dans son appel à ses membres :

» Plus d'un collègue languissant, privé des biens de ce monde, rongé par les » exigences du devoir professionnel et le souci de l'avenir des siens trouverait » dans un séjour plus ou moins prolongé à la montagne ou dans une autre cure » appropriée une source nouvelle de forces pour bien des années. L'obligation de » gagner le prive de ces soins et trop souvent il tombe trop tôt victime du » devoir. C'est pourquoi nous devons soutenir la caisse fondée à cet effet et qui » en est encore à ses débuts. »

» Nous souscrivons pleinement à cet appel. Nous pouvons et nous devons nous venir en aide. Le corps enseignant doit marcher dans cette voie. Espérons que l'année 1906 pourra voir se réaliser cette œuvre de vraie solidarité entre collègues ; que ce soit notre but.

» Nous nous adressons pour cela à tous les membres de notre institution afin qu'ils la fassent connaître autour d'eux ; qu'ils en parlent dans les conférences et y intéressent les amis de l'école, ainsi que les autorités scolaires et même la presse, surtout la presse pédagogique. Nous souhaitons que notre appel ne soit pas vain ; que beaucoup de mains compatissantes s'ouvrent pour un si bon but et aident ainsi à créer une œuvre qui exercera une bienfaisante influence et

montrera en même temps les sentiments de solidarité et d'amour du prochain qui sont dans le cœur de tous les membres du corps enseignant suisse.

» Chers collègues, haut les cœurs et à l'œuvre ! »

Cet appel s'adresse aussi à tous nos membres de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, dont un trop petit nombre encore connaît cette intéressante et charitable institution. La finance d'entrée est de 50 cent. et la contribution annuelle de 1 fr. Le guide-tarif, qui s'imprime tous les trois ou quatre ans, coûte 50 cent. et il est obligatoire pour tous les membres. C'est donc le léger sacrifice de 2 fr. pour la première année, puis de 1 fr. (quelquefois 1 fr. 50) pour les suivantes, qui pourra faire faire un pas en avant vers le but élevé poursuivi par la commission.

On peut s'adresser pour tous renseignements, soit directement à M. S. Walt, instituteur, à Thal (St-Gall), soit à M. C. Perret, instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

VAUD. — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — Les délégués des sections de la S. P. V. ont eu, le 28 écoulé, à 2 h., dans la salle des sciences naturelles de l'Ecole normale, une assemblée extraordinaire pour achever la discussion des tractanda de la précédente séance.

M. Pasche, président, rend compte d'une entrevue que la Commission législative a bien voulu accorder au Comité cantonal.

Six vœux ont été présentés :

1° Que le Grand Conseil veuille bien revenir au texte primitif de l'art. 14, ainsi qu'il avait été établi par la Commission et par le Département, en éliminant l'amendement de M. Gaillard-Perréaz ; — subsidiairement, si l'idée de soumettre à un contrôle la conscience de l'instituteur prévaut, que le Département soit seul compétent pour décider et faire une enquête et pour prononcer une sanction ;

2° Que l'on alloue aux ayants-droit de l'instituteur décédé en fonctions *x* mois de traitement ;

3° Que la valeur locative du terrain accordé à l'instituteur soit élevée de fr. 20 à fr. 50 ;

4° Qu'en hiver, les élèves du degré supérieur aient congé le mercredi et le samedi après midi, afin que les catéchismes et les cours complémentaires puissent être donnés pendant ce temps ;

5° *a*) Que les classes primaires supérieures ne soient jamais rattachées à des établissements secondaires ;

b) Que les maîtres de ces classes soient porteurs du brevet pour l'enseignement primaire et qu'ils aient fait un stage d'au moins trois ans dans une école primaire du canton, les maîtres spéciaux seuls n'étant pas astreints à ces conditions ;

6° Que le logement accordé par la loi à l'instituteur soit non seulement convenable, mais encore conforme aux prescriptions de l'hygiène.

L'accueil que nous a fait la Commission législative et son aimable président, M. Pérusset, a été courtois et bienveillant. Espérons que nos vœux trouveront de l'écho au Grand Conseil.

M. E. Briod avait bien voulu se joindre à nous pour soutenir notre point de vue relatif aux écoles primaires supérieures. Nous l'en remercions vivement.

Le second et principal objet à l'ordre du jour était le choix d'une compagnie

d'assurances avec laquelle nous puissions conclure des contrats *individuels* aux conditions les plus libérales possibles. Notre dévoué secrétaire s'était chargé d'introduire la question. Nos collègues ont reçu le bulletin qui leur donne un léger aperçu du travail colossal auquel M. Masnata a dû se livrer.

Exposer clairement les principes qui sont à la base des assurances avec ou sans participation aux bénéfices ; — ouvrir un concours entre toutes les Compagnies travaillant en Suisse ; — dresser un tableau comparatif de leurs avantages, de leurs réserves, de leurs conditions ; veiller à ce que toutes les données soient exactes ; présenter objectivement ce sujet, ardu et compliqué s'il en fût, — recevoir lettres et agents, répondre à tous et à toutes avec impartialité, — accueillir leurs assertions et savoir les discuter, — telle était sa tâche : il n'y a point été inférieur. Au cours de la séance, les délégués ont fait une ovation à notre collègue et c'était justice.

La discussion, grâce à l'énergie et à la logique de notre président, ne dévie pas de son but. Dix sociétés nous avaient fait des offres. Laquelle choisir? Votre comité ne pouvait pas indiquer ses préférences : il n'en avait pas. Il fallait ici procéder par élimination.

A l'unanimité, les délégués décident de traiter avec une Compagnie suisse.

A la presque unanimité, ils se prononcent pour une assurance avec participation aux bénéfices,

A l'unanimité, ils donnent leurs voix à une société basée sur la mutualité.

Trois sociétés restent en présence. Après une discussion très complète sur leurs avantages respectifs, on procède au vote : « **La Prévoyance, dont le siège est à Bâle, obtient 14 suffrages;** la Société d'assurances générales à Zurich en obtient 11.

M. Savary propose que le contrat dont le projet est entre les mains du Comité soit conclu pour cinq ans. — Adopté.

Nous y avons fait insérer la clause suivante : **Les 114 instituteurs, membres de la S. P. V., déjà assurés à la Prévoyance, jouiront des avantages que cette Société nous a accordés.**

NOTA. Toutes les années, la liste des membres de la S. P V. sera transmise à la Prévoyance. Le fait d'être instituteur ne suffit pas pour avoir droit aux réductions prévues; il faudra encore prouver qu'on est membre de la S. P. V.

***

M. Piot nous dit tout le plaisir que la population et les instituteurs du district de Cossonay auront à recevoir le corps enseignant vaudois en 1908. Il demande, pour que la justification financière de cette entreprise puisse se faire, à combien se montera le subside de la S. P. V. aux organisateurs de la fête.

M. Pasche, président, remercie vivement la population de Cossonay de son offre gracieuse. Il croit pouvoir annoncer à M. Piot que la S. P. V. fera certainement au comité d'organisation de la prochaine assemblée générale un subside plus fort que pour les fêtes précédentes, puisque les instituteurs veulent supporter seuls tous les frais de leur congrès. Il recommande à nos collègues la plus grande simplicité lors de la réception qu'ils nous préparent : aucun superflu, aucun luxe.

150 francs seront pris sur l'exercice courant pour constituer la première partie de la subvention demandée.

Il a été décidé que la S. P. V. n'offrira pas de couronne mortuaire et ne fera pas prononcer de discours par le délégué de district lors des funérailles d'un instituteur non membre de notre Société. Ce soin est laissé aux collègues voisins ou amis du défunt.

Les délégués ont latitude complète pour convoquer la prochaine assemblée de leurs sections. Il leur sera loisible de fixer l'ouverture de cette séance une heure avant la conférence officielle du printemps ou aussitôt après, ou encore tel autre jour qui leur conviendra.

Le Comité cantonal prie les délégués de bien vouloir lui transmettre le plus tôt possible après cette réunion la liste alphabétique de nos sociétaires.

R. Ramuz.

Maîtres abstinents. — Samedi 31 mars dernier, la section vaudoise des maîtres abstinents était réunie en assemblée annuelle au « Major Davel », à Lausanne, pour entendre un intéressant rapport de M. Lude, instituteur à Bière, sur « Les progrès de l'enseignement antialcoolique en Suisse pendant les dernières années ». Une fois de plus, elle a pu réaliser la grandeur de la tâche qu'elle s'est proposée, tâche devant laquelle elle se sent souvent bien petite et bien faible. Néanmoins et malgré les difficultés de la route, elle s'efforcera de poursuivre fidèlement sa modeste activité, persuadée qu'il n'est pas, pour le bien, de peine perdue et d'effort inutile. Son comité, réélu pour deux ans, est formé de M. H. Jaton, instituteur à Ropraz, président, de Mlle R. Baudat, institutrice aux Tuileries de Grandson, caissière, et Mlle C. Baudat, institutrice à L'Isle, secrétaire.

ALLEMAGNE. — A Berlin, il a été décidé de *placer dorénavant les orphelins dans des familles*, de préférence aux asiles qui resteront réservés aux malades, aux arriérés et à ceux dont l'éducation et l'instruction offrent des difficultés. Il paraît qu'un essai de plusieurs années fait avec le placement dans les familles a donné d'excellents résultats.

Un récent jugement rendu par une des sections du *Tribunal impérial* aura pour effet *l'abolition effective du droit de châtiment à l'école*. Dans ce jugement, il est statué que l'essentiel n'est pas de savoir si la punition appliquée a causé des lésions ; il suffit qu'elle *aurait pu* nuire à la santé de l'élève pour que le maître soit reconnu coupable, condamné à une amende et aux frais. Or, quel est le châtiment qui ne *pourrait* pas entraîner des lésions? Qui fixera la limite ? Pour éviter d'être cités devant les tribunaux les maîtres feront donc bien de s'abstenir des punitions corporelles. Comme ces cas seront toujours discutés par les parents devant les enfants, il est tout naturel que l'autorité des instituteurs, dans plusieurs endroits, en souffrira. C'est avec raison que ces derniers disent qu'il s'agit là de questions de discipline qui devraient être traitées par les autorités administratives.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

Le Maître, par Virgile Rossel, un vol. in-16 ; fr. 3,50 broché ; Lausanne, Payot et Cie, éditeurs.

Comme *Clément Rochard*, du même auteur, *Le Maître* est un roman de

mœurs politiques suisses. L'action se déroule très rapidement — en moins d'une année — dans la ville de Môle, chef-lieu d'un de nos cantons romands. Election au Conseil d'Etat, séances des autorités exécutive et législative, assemblée populaire à la Maison du Peuple, votation sur une demande d'initiative, coteries et comités, une « première » au théâtre, alliance radico-socialiste, renouvellement du Grand Conseil, polémique de journaux, danger socialiste révolutionnaire, péril anarchiste, journées de grève, surenchères des partis dans la question chimérique de la percée du Mont-Avril, le tout traversé d'une fraîche idylle, tels sont les matériaux de cet ouvrage fortement charpenté.

Les personnages principaux : Lorier, Thurel, von Allmen, Decortigny, Bréant, Julien Servant, chefs politiques des différents partis et factions, sont tous vigoureusement campés, brossés de main de maître. Tout est vie dans ces 300 pages et à chaque instant le lecteur a l'illusion de voir défiler sous ses yeux les hommes et les événements de nos bonnes villes de Genève ou de Lausanne. *Le Maître* a sa place marquée dans la bibliothèque de l'instituteur. J. M.

Premier livre de lecture expliquée par M. Guéchot. — Cours élémentaire et première année du degré moyen. — Hachette et Cie, Paris.

Ce livre est un peu embrouillé pour de jeunes enfants, ils s'y trouveront comme dans un labyrinthe; les lectures et les récitations, quoique en gros caractères, mêlés à tous ces devoirs de vocabulaire, n'exciteront pas leur curiosité. Et c'est grand dommage que ces exercices et des fades résumés à copier amoindrissent le plaisir de lire les morceaux choisis, car le choix est excellent.

Les lectures sont courtes et signés de Fénelon, V. Hugo, Lamartine, Gustave Droz, C. Wagner et beaucoup d'autres noms aimés.

Non, la lecture ne peut être expliquée dans un livre à remettre entre les mains des enfants; c'est l'œuvre du maître qui la rend vivante et aimable.

Cela ne veut pas dire que les exercices de vocabulaire et de composition contenus dans ce manuel ne soient pas bons, au contraire; ils faciliteraient souvent la tâche de celui qui enseigne et lui seraient un bon guide. Cl. D.

GLANURES SCOLAIRES

D. — Comment appelle-t-on le résultat de la soustraction ?

R. — Reste, excès ou circonférence.

On distingue la géométrie plane et la géométrie brisée.

Un quadrilatère est un triangle qui a quatre côtés.

Un plan c'est où l'on peut poser quelque chose qui est plat.

On appelle triangle équilatéral celui qui a tous ses côtés égaux moins deux.

On appelle fraction décimale un nombre entier qui ne manque point de parties.

Dans un triangle rectangle, l'hypothénuse... l'hypothénuse est le côté opposé à l'angle du sommet.

Une circonférence de cercle, c'est une courbe plane dont tous les points se rencontrent en un point intérieur appelé centre.

D. — Quels sont les multiples du mètre ?

R. — Le diamètre...

D. — Quelles sont les mesures itinéraires ?

R. — Elles servent à mesurer la graine.

Composition de problème :

Un régiment de 12 hommes mange 48 pains par jour, un autre de 17 hommes, 4 pains par jour. Combien en ont-ils mangé ? (Textuel.)

Deux droites sont parallèles lorsqu'en les appuyant sur un plan elles coïncident dans toute leur étendue.

On appelle proportions les limites qu'il y a dans un corps.

Le logarithme d'un quotient est égal au logarithme du coefficient correspondant.

Le centre de gravité d'un cercle est la perpendiculaire abaissée au milieu du centre.

Un triangle rectangle est un triangle qui est comme un rectangle, mais seulement qui a une barre qui le partage en deux.

Un corde est une ligne qui soutient un bout du cercle.

D. — Comment prouvez-vous que, dans une proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens ?

R. — On tire une barre limitée, on place une lettre à chaque extrémité.

D. — Qu'est-ce que deux angles supplémentaires ?

R. — Deux angles sont supplémentaires lorsque les mêmes lignes servent à former les deux angles.

Une circonférence est une ligne courbe formée de petits points.

La circonférence est une ligne ronde.

Un angle c'est le point où se joignent deux lignes.

On appelle angle dièdre la réunion de deux faces dans le même plan.

Un angle est la bissectrice de deux lignes.

La multiplication, c'est de rendre un nombre plus petit par un autre plus grand. *(A suivre.)*

L'entrée à l'école.

Le matin, dans notre village,
A travers chemins et sentiers,
S'en vont, doués d'un grand courage,
De joyeux essaims d'écoliers.

Livre en main, gentilles, proprettes,
Vêtues de vives couleurs,
S'avançant vite, les fillettes
Paraissent de vivantes fleurs.

Sac au dos, conquérante allure,
De malicieux petits garçons,
Livrant au vent leur chevelure,
Marchent à l'assaut des leçons.

Le portail ouvert de l'école
Accueille ce peuple charmant.
Bientôt, de la classe s'envole
Les sons harmonieux d'un chant.

Puis il se fait un grand silence
Et s'apaisent les moindres bruits :
Car c'est la leçon qui commence.
Produira-t-elle de bons fruits ?

Seule une grave voix résonne
Appelant chacun à son tour...
Mais voici le départ qui sonne ;
A la maison, c'est le retour.

La ruche redevient volière ;
Relevant son front soucieux,
Jeune écolier, gente écolière
Laisse voir la joie en ses yeux.

A midi, dans notre village,
A travers chemins et sentiers,
Le bonheur peint sur leur visage
Rentrent les heureux écoliers.

C. Allaz-Allaz.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLE ENFANTINE

Le chant à l'école enfantine.

Comme le chant a une grande puissance éducatrice, — nous l'affirmons pour en avoir fait nous-même l'expérience, — il importe de cultiver cette branche à l'école enfantine *déjà*, et ajouterons-nous *surtout*.

En effet, outre qu'il fortifie les poumons et assouplit les organes vocaux qui demandent à être développés dès la première enfance, il est un moyen efficace de régler les entrées et les sorties de classe et d'apaiser, à certaines heures, les petits esprits surexcités et agités. Le chant étant ainsi un exercice hygiénique par excellence, en même temps qu'un des meilleurs auxiliaires de la discipline, il convient de lui donner la première place — la place d'honneur — à l'école enfantine.

On y chantera *beaucoup*. L'oreille et la voix s'exerceront non plus au hasard, comme à la maison paternelle, mais d'une manière suivie et ordonnée. Il faudra choisir soigneusement les airs en les graduant d'après les difficultés qu'ils présentent et étudier préalablement les paroles avec soin, ces dernières jouant un grand rôle dans l'enseignement du chant.

Cela dit, avant de présenter un petit « répertoire » à l'usage de nos classes, répertoire qui constituera la « partie pratique » de ce sujet, écoutons, comme entr'acte, ce qu'un poète pense... de cet art :

Chantons ! écoliers, car l'ouvrage
Paraît moins pénible en chantant,
Le chant ranime le courage
Et nous repose un doux instant.

On dit que la vie est morose
Et nous réserve maints affronts ;
Enfants, nous voyons tout en rose,
Car la jeunesse orne nos fronts.

Laissons les soucis et les peines,
Entonnons les refrains joyeux,
De chansons nos têtes sont pleines
Et la gaîté luit dans nos yeux.

Chantons l'avenir de la Suisse,
Son passé fier et triomphant ;
Travaillons pour qu'elle grandisse,
Travaillons toujours en chantant ! . . . E. N.

Liste de chants.

(*1re année.*)

I. *Entrée en classe :*

1. En avant, les enfants. — 2. Il faut qu'on apprenne. — 3. Au matin, le soleil brille. — 4. Ecolier, mon ami. — 5. Amis, à l'ouvrage.

II. *Avant le travail :*

6. En commençant cette journée. — 7. Mon Dieu, c'est toi. — 8. L'étude est pour notre âge. — 9. Dès le matin j'implore.

III. *Sortie de la classe :*

10. L'école est terminée. — 11. Le soir nous invite. — 12. Quand le ciel se dore. — 13. Derrière nos collines. — 14. Après le travail du jour.

(*Ces quatorze chants seront étudiés au cours de la 1re année*, certaines classes ayant un répertoire très restreint de morceaux d'entrée et de sortie de classe. Ils sont indiqués par ordre de difficultés. Celles de nos collègues qui ne possèdent pas les paroles de l'un ou l'autre de ces chants n'auront qu'à nous en faire la demande. Nous les leur communiquerons avec plaisir.)

IV. *Autres chants à apprendre dans l'année suivant saisons, travaux, etc.*

15. En avant petit cheval. — 16. Le soleil du beau printemps. — 17. Amis, partons ensemble (pour promenade). — 18. Chacun sa maison. — 19. Il est de retour le joyeux mois de mai. — 20. La fleur bien blanche. — 21. Entends, dame hirondelle. — 22. C'était sur la tourelle. — 23. C'est la fête du hameau. — 24. Du blé le joyeux printemps. — 25. Le papillon se pose. — 26. Il fait beau sur l'Alpe verte. — 27. L'eau qui se promène. — 28. L'eau se précipite. — 29. Les poissons d'argent. — 30. Je suis un petit garçon. — 31. Petit enfant, déjà la brune. — 32. Paysan, va dans la plaine. — 33. Dans la forêt sombre. — 34. La lune brille. — 35 Si j'étais le petit lièvre. — 36. Renard, tu viens de me prendre. — 37. Voici l'automne, tout va flétrir. — 38. Dans la forêt profonde. — 39. Marrons, bien bruns, bien ronds. — 40. Dans mon jardin que j'aime. — 41. Oh ! viens voir ici maman. — 42. Blanche neige est en voyage. — 43. Petit oiseau, si gai, si beau. — 44. Là-bas, au bois s'élance. — 45. Mon beau sapin, roi des forêts. — 46. C'était une forêt profonde. — 47. Pauvre vieille horloge. — 48. Je suis l'enfant de la Savoie. — 49. Hier, la primevère. — 50. Beau printemps, reviens nous rendre.

(Nous commençons en avril et terminons à fin mars, d'après l'année scolaire.)

(*2me année.*)

1. Les voici, les voici tous. — 2. Monsieur le merle à son réveil. — 3. Dans la forêt cachée. — 4. Le bois touffu résonne. — 5. L'air est frais, le ciel serein. 6. Reviens, légère hirondelle. — 7. Dans les bois, j'entends le coucou. — 8. Douce fauvette, ta chansonnette. — 9. Les coqs toujours à voix pleine. — 10. L'œillet fleurit et la rose. — 11. Ne touchons pas aux petits nids. — 12. Abeille si jolie. — 13. Une fleur me fut donnée. — 14. Je suis un petit ruisseau. — 15. Pourquoi passer sans t'arrêter. — 16. Le torrent bouillonne (air : L'eau se précipite). — 17. La nacelle a quitté la rive. — 18. Viens Riquet, mon baudet. — 19. Voici le riche automne. — 20. Hâtons-nous, la feuillée (suivant paroles, pour printemps ou automne). — 21. On part, on part de bon matin. — 22. Les hirondelles s'envolent. — 23. Amis, partons, voici le jour. — 24. Je suis vraiment seul au monde. — 25. Les plaines sont blanches. — 26. En prison les enfants. — 27. Dans la forêt, près des grands monts. — 28. Viens, laisse ta chère montagne. — 29. Les merveilles (pour quatre saisons). — 30. Plus de feuilles à la branche. — 31. On dit qu'il est un petit vieux. — 32. Comme un coq en sentinelle. — 33. D'où viens-tu, blanche laine ? — 34. Elle court la souris grise. — 35. Les petits nuages. — 36. Aimable avant-courrière.

N.-B. — La plupart de ces chants se trouvent dans le recueil de Mme de Portugall ou dans ceux de Mlles Brès et Colin ; quelques-uns sont tirés de l'Ecole musicale, les autres ont été recueillis ici et là dans des manuels épuisés aujourd'hui.

Chants et jeux.

(*1re et 2me années.*)

1. La mare est profonde. — 2. Petits poissons, nagez. — 3. Mon petit lapin. — 4. Qui vient à ma fenêtre ? — 5. Je viens d'ouvrir mon pigeonnier. — 6. Amis, on élève un beau pont. — 7. Oh ! voyez comme à la fontaine. — 8. Tourne, tourne mon moulin. — 9. Enfin, nous le tenons. — 10. Tireli, reli, petit oiseau que j'ai pris. — 11. Ma mère a dans son jardin. — 12. A ce jeu si tu veux venir. — 13. Autour de toi nous dansons. — 14. Ah ! dis-moi, blanche minette. — 15. Enfants, venez à nous. — 16. Bien travailler c'est s'amuser. — 17. Allons, amis, bon courage. — 18. Faites tout comme moi. — 19. Le convoi se prépare. 20. Où vas-tu, belle jardinière ?

(Plusieurs des chants indiqués plus haut peuvent être joués également ou arrangés en marches et contre-marches. Nos collègues sauront en faire le choix.)

Nous n'avons pas la prétention d'avoir énuméré toutes les chansons qui se prêtent à l'étude dans nos classes enfantines ; mais que l'on n'entende plus dire, après cette longue liste, qu'il existe fort peu de choses pour les petits. A côté de cette jolie collection de chants, nous possédons, pour enfants de cinq à sept ans, un petit choix de poésies faciles que nous vous transmettrons prochainement.

E. N.

LEÇON DE CHOSE

Degré intermédiaire.

Les mousses [1].

I. Introduction. — Le bon moment pour étudier les mousses est au premier printemps, quand la neige vient de disparaître. Vous en trouverez partout, même sur les pierres, où plus tard les ardeurs du soleil auront bien vite tout desséché. Sous le couvert des forêts, vous pourrez aller les observer durant tout l'été et encore tard en automne.

II. Recherches individuelles.

1. Examinez les mousses qui croissent sur les pierres, sur le bois mort, sur les troncs, sur le sol des forêts, dans les prés.

2. Examinez les endroits où l'on a fait des feux de nettoiement dans les forêts et dans les prés.

3. Examinez les petits filaments qui s'élèvent au-dessus des pelotes.

4. Arrachez quelques touffes et examinez les racines.

5. Que devient la mousse sur les pierres pendant l'été ?

6. Humectez abondamment une touffe de mousse desséchée et abritez-la contre les rayons du soleil.

7. Arrachez une pelote de mousse adhérente à une pierre et examinez la terre attachée aux racines. D'où provient cette terre ?

8. Comparez la terre des bois où le sol est couvert de mousses avec celle des prés.

9. Recueillez de la terre de mousse et semez-y des graines.

11 Placez toutes espèces de graines dans de la mousse humide et observez ce qu'elles deviendront.

[1] Il s'agit ici d'une étude toute simple et pratique et aussi d'une étude scientifique.

11. Observez quelles sont les plantes qui poussent dans la mousse des forêts.

12. Tapissez le fond d'un entonnoir de belle mousse bien serrée ; versez dessus de l'eau bourbeuse et examinez l'eau qui s'écoule.

13. Comparez les brins les plus délicats de la mousse avec les plus fines dentelles.

III. Causerie par les élèves.

IV. Résumé. — Les mousses sont des plantes bien simples, insignifiantes en apparence, mais dont le rôle dans la nature est aussi important que celui des forêts, qui les abritent, mais qui leur doivent l'existence. Ce sont elles, en effet, avec les *algues* et les *lichens*, cramponnés à la pierre, qui ont, peu à peu, formé par leurs propres débris, la couche de terre où les graines des grandes plantes ont pu germer. Allez observer un bloc de la forêt, ou un éboulis dans les Alpes, vous verrez ces obscures travailleuses se multipliant pour recouvrir le roc nu. Vous ne vous étonnerez plus qu'elles soient si petites : pour pouvoir s'insinuer dans les moindres fentes il fallait des *racines minuscules*. Vivant de l'eau du ciel et de la substance même de la pierre, elles ne peuvent pas devenir bien grandes. Elles se dédommagent en s'étendant dans tous les sens et en formant ces pelotes, ces gazons, ces vastes tapis, sur lesquels il fait si bon s'étendre en été.

Si vous voulez bien les regarder de près, vous verrez qu'elles ont aussi leur *beauté*. Quoi de plus frais comme couleur : toute la gamme des verts y passe, mélangée de brun, de jaune, de rougeâtre ; et quelle finesse, quelles franges inimitables. Et ces petits filaments gracieusement recourbés pour balancer une capsule grosse comme un tout petit œuf de fourmi !... Là sont enfermés les spores, assez semblables à ceux que le champignon tient cachés sous son chapeau. Mais tous ne fructifient pas. Beaucoup, comme un grand nombre de plantes supérieures, ont reçu la faculté de pousser des petits *bourgeons* qu'on a nommés très justement *propagines*. Comme les stolons du fraisier, ils émettent des racines et créent ainsi des pieds nouveaux.

Vous avez pu observer le rôle des mousses dans la formation de la *terre végétale ;* elles en ont un non moins grand dans la formation des *sources*. Grâce à elles pas une goutte d'eau, qui tombe sur le sol qu'elles recouvrent, n'est perdue ; elles la retiennent juste assez pour la *filtrer* et la font pénétrer ensuite dans le grand réservoir du sous-sol. Pendant l'hiver, elles protègent bien des petites graines, qui y trouveront, au printemps, l'humidité et la chaleur nécessaires à leur développement.

L'oiseau en cueille les brins pour son nid, comme vous le faites pour garnir vos croisées et confectionner des guirlandes. Pour une plante modeste, vous avouerez que la mousse occupe une jolie place au milieu des richesses de la nature ; mais il est quelqu'un cependant à qui elle ne plaît pas du tout : c'est le paysan. Ses tapis ont beau être moelleux à souhait, il n'aime pas les voir s'étendre sur ses prés, peut-être parce qu'ils lui font le reproche muet d'avoir laissé le sol s'épuiser et devenir incapable de nourrir les plantes naturelles de la prairie. Qu'on lui rende sa fertilité et la mousse disparaîtra ! Il peut d'ailleurs y aider en étrillant énergiquement son pré par le *hersage*, et, si cela ne suffit pas, en brûlant la plante nuisible avec du *sulfate de fer*. P. H.

Rôle dans les prairies : Entretenir la fraîcheur du sol ; lorsqu'il est trop maigre pour entretenir, nourrir une forte végétation, la mousse le recouvre pour

travailler de nouveau à le rajeunir, à lui refaire sa provision d'humus. Voici un pré complètement épuisé, venant on ne sait d'où, ou plutôt, elle était déjà là et elle veillait, gardienne vigilante. Aussi longtemps que le sol est assez riche pour nourrir les grandes herbes, elle se cache ; mais le sol s'épuise-t-il : vite à l'œuvre.

Rôle dans le marais : D'après expérience, pompe rapidement et laisse évaporer l'eau qui monte dans ses brins. C'est une éponge, mieux qu'une éponge : c'est une *pompe*. (Les sphaignes.) L'eau monte sans cesse et menace d'inonder le sol, de s'y étendre en flaques croupissantes et malsaines, nous ne le lui permettrons pas. Ramifions-nous à l'infini pour la faire évaporer le plus vite possible et le plus possible.

Faculté de se dessécher sans mourir : Précieuse car si elles restaient vertes tout l'été, elles hâteraient trop l'évaporation du sol ; elles s'étendent au moment où il y a excès d'eau, puis se dessèchent, mais non tout à fait.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

La mousse.

La mousse est une plante bien simple et bien modeste. Les tiges sont tantôt vertes, tantôt rougeâtres ou presque noires.

Elles sont souvent très finement découpées et demeurent toujours vertes.

Les mousses peuvent se développer partout. Les unes habitent les eaux courantes, stagnantes ou marécageuses. D'autres, au contraire, vivent sur les toits des maisons, à la surface des pierres et des rochers. D'autres enfin s'établissent sur la terre humide, sur les troncs d'arbres et le bois mort.

Toutes prennent la forme de pelotes, de tapis ou de gazons. Elles couvrent de vastes étendues dans les forêts.

Les mousses qui vivent dans les endroits secs jouissent d'une propriété remarquable : elles peuvent supporter sans périr une longue sécheresse.

Si on les place de nouveau à l'humidité, elles se remettent à vivre, reverdissent et recommencent à s'accroître.

Malgré son air modeste, la mousse a une très grande importance ; elle contribue à former la terre végétale et à détruire les roches les plus arides.

Elle garnit encore le nid de l'oiseau, laisse filtrer l'eau des pluies et aide à la formation des sources.

Pendant l'hiver, elle sert de refuge à plus d'une petite graine, qui y trouvera, au printemps, l'humidité et la chaleur nécessaires à son développement.

Elle fournit encore un abri protecteur à plus d'un insecte.

Nous aimons, pendant les chaudes journées de l'été, à aller nous étendre paresseusement sur les tapis de mousse de la forêt. Nous en formons aussi des guirlandes pour orner l'école ou l'église. Pendant la longue saison d'hiver, nous aimons à garnir de mousse l'appui de nos fenêtres, pour jouir de sa fraîche verdure aussi longtemps que possible. H.

Lecture : *Les mousses des forêts*, par E. Rambert. Livre de lecture de Dupraz et Bonjour, II.

Le printemps.

Depuis quelques semaines déjà, la neige a complètement disparu. Les jours augmentent de longueur. Le soleil est plus chaud. Les premiers bourgeons s'entr'ouvrent aux branches des arbres et déjà quelques fleurs ont fait leur réapparition : les marguerites, les primevères, les violettes, les anémones égaient de leurs fraîches couleurs la verdure tendre des prairies, des gazons et des bois.

Les hirondelles reviennent des pays chauds où elles s'étaient réfugiées pour échapper aux rigueurs de l'hiver. Nous éprouvons un doux plaisir à sentir les caresses chaudes de la brise. Nous allons quitter nos lourds vêtements d'hiver et nous pourrons bientôt reprendre nos gaies promenades dans les bois, les plaines ou les vallons. Vive le printemps !

Elocution et vocabulaire. — 1° Pendant quels mois de l'année le printemps règne-t-il ? — 2° Après quelle saison vient le printemps ? — 3° Quelle saison lui succède ? — 4° Les jours ont-ils la même durée pendant toute l'année ? — 5° A quelle époque sont-ils les plus courts ? les plus longs ? — 6° Qu'est-ce que les bourgeons ? — 7° Nommez quelques fleurs qui apparaissent les premières ? — 8° Quelles plantes sème-t-on au mois de mars dans le potager ? (oseille, civette, thym, laitue, oignon, persil, radis, etc.) — 9° Comment les petits oiseaux s'y prennent-ils pour faire leurs nids ? — 10° Quels oiseaux font leurs nids sur le sol ? — (perdrix, caille, faisan alouette) ; — dans les buissons ? (mésange, pinson, fauvette, etc.) ; — dans les arbres élevés ? (ramier, geai, pie, corbeau, etc.) — 11° Qu'est-ce que la femelle dépose dans le nid ? — 12° Que fait-elle pendant plusieurs jours ? — 13° Quels soins les oiseaux prennent-ils de leurs petits ? — 14° Pourquoi ne voyons-nous pas d'hirondelles pendant l'hiver ?

Lavoisier.

Fils d'un riche négociant, Lavoisier, loin d'imiter ces jeunes gens riches et paresseux qui gaspillent leur fortune dans l'oisiveté, sut profiter du génie dont il était doué, et des excellentes études qu'il avait faites pour se vouer à la science. C'est ainsi qu'il devint non seulement le premier chimiste de son siècle, mais le fondateur même de la chimie moderne, cette science qui a enfanté tant de merveilles depuis cent ans. Il s'efforça de faire tourner les progrès de la science au profit de l'humanité.

En dehors des grands travaux qui lui valurent l'admiration du monde savant, il sut acquérir d'autres titres à la reconnaissance publique par des œuvres plus modestes ou plus appréciables de la masse de ses concitoyens. On doit citer, au nombre des travaux de ce genre, son mémoire sur la manière d'éclairer les rues de Paris. Non seulement il fut un travailleur acharné, mais il vint en aide aux travailleurs et aux savants pauvres de son temps.

Exercices. — 1° Analyser les pronoms suivants : qui (*qui gaspillent...*) ; dont (*dont il était doué...*) ; qu'il (*études qu'il avait faites...*) ; se (*se vouer à la science...*) ; lui (*qui lui valurent...*) ; on (*on doit citer...*). — 2° Reproduire cette dictée en mettant au temps présent de l'indicatif tous les verbes qui sont employés à un autre temps. — 3° A quel verbe se rattache *reconnaissance* et expliquer ce mot ? — 4° Qu'est-ce qu'*un mémoire* et *la mémoire ?* — 5° Analyser grammaticalement les mots écrits en italique dans la phrase suivante : *Lavoisier* vint en *aide aux travailleurs* et *aux savants pauvres* de *son temps*.

(Manuel général.)

RÉCITATION

Degré supérieur.

A quoi bon revenir ?

A quoi bon revenir encore avec envie
Au souvenir des lieux que nous avons quittés !
Que nous fait le pays où coule notre vie ?
La nature partout a les mêmes beautés.

Pourvu qu'un coin du ciel sur notre tête brille,
Pourvu qu'un arbre vert ombrage notre seuil,
Que le soir, en rentrant, une douce famille
Nous réchauffe le cœur par son joyeux accueil.

Que nous faut-il de plus et qu'importe le reste ?
Oui, pourquoi ces désirs et ces vagues regrets
Qui ramènent nos cœurs à quelque site agreste,
Que nos regards, hélas ! ne reverront jamais ?

Sachons donc oublier nos inutiles rêves,
Oublier un passé qui ne peut revenir,
Employer le présent et ses heures trop brèves
Sans y mêler le fiel d'un amer souvenir.

Soyons indépendants des lieux, sinon des hommes,
Nous dont toute la vie est un long changement,
Et sachons vivre heureux dans l'endroit où nous sommes,
N'importe où, quelque part sous le bleu firmament.

* * *

Mais nous cherchons en vain à contraindre nos âmes
De ne plus revenir au songe caressé :
Il faudrait pour cela qu'aux lieux où nous passâmes
Un peu de notre cœur ne se fût pas fixé.

Sur les monts, dans les bois, dans la neige ou la glace,
Sur les chemins cachés, dans les prés onduleux
Nous avons, en marchant, dessiné quelque trace,
Notre cœur a pensé sous leurs horizons bleus.

Et comme la brebis au sentier solitaire
Laisse aux buissons sa laine en flocons blancs et doux,
Les lieux où nous avons vécu sur cette terre
Gardent toujours, hélas ! quelque chose de nous.

Alice DE CHAMBRIER.

Pensées.

Le but de la vie n'est pas le bonheur, mais le perfectionnement.

Mme DE STAEL.

On perfectionne bien moins le cœur par l'esprit qu'on ne perfectionne l'esprit par le cœur. VINET.

Il y a trois sortes d'égoïsme : celui qui dit *moi* tout court, celui qui dit : *moi et les miens*, enfin celui qui dit : *les miens et moi*. VINET.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Régents: *Yverdon*, 2000 à 2500 fr., suivant années de service, pour toutes choses; 11 mai. — *Bex* (La Posse), 1600 fr. (augmentation de 50 fr. tous les 5 ans jusqu'à concurrence de 200 fr.) et autres avantages légaux; 15 mai. — *Tour-de-Peilz*, 2300 fr. pour toutes choses, plus augmentation de 100 fr. tous les 5 ans jusqu'à 20 ans de service dans le canton; 15 mai. — *Lausanne* (Vers chez les Blanc), 1600 à 2200 fr., suivant années de service dans le canton, plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et des vestibules; 15 mai. — *Lausanne* (3 places en ville), 2400 à 3000 fr., suivant années de service dans le canton, pour toutes choses; 15 mai. — *Mauborget*, 1600 fr. et autres avantages légaux; 15 mai. — *Ollon* (classe supérieure). Le titulaire sera en outre chargé de l'enseignement de l'allemand et aura la direction de la pépinière scolaire; 1800 fr. et autres avantages légaux; 15 mai.

Régentes: *Yverdon*, 1300 à 1800 fr., suivant années de services, pour toutes choses; 11 mai. — *Vallorbe*. Sur demande des autorités locales, la création d'un nouveau poste de régente dont l'avis a paru dans l'Educateur du 21 avril, est ajournée momentanément. — *Bretonnières* (semi-enfantine et ouvrages), 700 fr., plus logement, 6 st. bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 15 mai. — *Corsier*, 1250 fr. pour toutes choses; 15 mai. — *Lausanne* (6 places en ville), 1600 à 2000 fr., suivant années de service dans le canton, pour toutes choses; 15 mai. — *Lausanne* (enfantine), 1200 à 1600 fr., suivant années de service dans la commune de Lausanne, pour toutes choses; 15 mai. — *Payerne* (2 places), 1150 à 1200 fr., pour toutes choses, suivant qu'on habite la ville ou non; 15 mai.

Musée scolaire cantonal.

La mise en circulation de vues de lanternes pour projections lumineuses, de tableaux intuitifs, ainsi que d'ouvrages de la bibliothèque pédagogique est suspendue jusqu'au 1er novembre prochain ensuite du travail de revision qui doit être effectué.

Les personnes ayant encore des objets appartenant au Musée sont priées de bien vouloir les renvoyer d'ici au 15 mai prochain.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustre, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

LEHRERHEIM MELCHENBÜHL

Fondation Berset-Müller

Le 20 mai, on pourra de nouveau recevoir deux pensionnaires. Ont droit à l'admission les régents et régentes, ou veuves d'instituteurs de nationalité suisse ou allemande ayant 55 ans révolus et exercé la profession de régent pendant au moins 20 ans en Suisse.

Les demandes d'admission accompagnées de l'acte de naissance et d'origine, acte de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des papiers prouvant une activité de 20 ans dans la profession sont à adresser par écrit **jusqu'au 20 mai au soussigné.**

Le règlement donnant les conditions détaillées de l'admission sera envoyé gratis par la Chancellerie du Département suisse de l'intérieur.

Berne, le 16 avril 1906.

Le Président de la Commission d'Administration,

ELIE DUCOMMUN,

H. 2779 Y. Kanonenweg 12.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

MCE BOREL & CIE - NEUCHÂTEL
SUISSE

DESSIN GRAVURE
CARTES GÉOGRAPHIQUES
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

LES MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

Vient de paraître :

L'ART DU CHEF D'ORPHÉON

PAR

Amédée REUCHSEL

Préface de M. Henri MARÉCHAL

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos. — CHAPITRE PREMIER. Aptitudes et connaissances du chef d'orphéon. — CHAPITRE II. Les études préliminaires. Solfège et justesse. — CHAPITRE III. Le chant. — CHAPITRE IV. Le mouvement. Les cotes métronomiques. — CHAPITRE V. Le rythme. — CHAPITRE VI. Les nuances. — CHAPITRE VII. La diction. — CHAPITRE VIII. La mise au point finale. La gesticulation et la mimique. Conseils généraux et remarques. — CHAPITRE IX. Le répertoire. La littérature orphéonique. — CHAPITRE X. L'Orphéon français. Son passé. Son avenir. — APPENDICE. L'Orphéon étranger. Les plus anciennes chorales de France.

Prix, broché : 3 Fr. net.

Très grand succès. ☛ **L'HARMONIUM MODERNE**

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de **chants** pour **Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par K. GRUNHOLZER.

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

Les derniers succès pour Chœurs d'hommes.

SANDRÉ, G. Les Forgerons	1.—	REUCHSEL, A. La mort de l'aigle	1.—
CHADOURNE, A. Orphéonistes	1 50	LANGER, F. Au bord du lac	—.75
GRANDJEAN, S. Elan	—.50	GRANDJEAN, S. Mon pays	—.50
KLING, H. Impressions d'automne	1.50	KLING, H. Rhône et Arve	1.50

Envois à l'examen

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 19. LAUSANNE — 12 mai 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Pache,** A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à **Lausanne**; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985aX

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

Librairie Payot & Cie, Lausanne

Vient de paraître — **André GLADÈS**

Florence Monneroy

Récits de la vie du cœur.

Précédés d'une préface par **Edouard Rod.**

Avec un portrait
d'après un dessin de Carlos Schwab.

Un volume in-16, de 345 pages.

Prix : 3 Fr. 50

LEHRERHEIM MELCHENBÜHL

Fondation Berset-Müller

Le 20 mai, on pourra de nouveau recevoir deux pensionnaires. Ont droit à l'admission les régents et régentes, ou veuves d'instituteurs de nationalité suisse ou allemande ayant 55 ans révolus et exercé la profession de régent pendant au moins 20 ans en Suisse.

Les demandes d'admission accompagnées de l'acte de naissance et d'origine, acte de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des papiers prouvant une activité de 20 ans dans la profession sont à adresser par écrit **jusqu'au 20 mai au soussigné.**

Le règlement donnant les conditions détaillées de l'admission sera envoyé gratis par la Chancellerie du Département suisse de l'intérieur.

Berne, le 16 avril 1906.

Le Président de la Commission d'Administration,
ELIE DUCOMMUN,
Kanonenweg 12.

H. 2779 Y.

Instituteur

Pour un **pensionnat** dans le canton de Neuchâtel, on demande un instituteur pas trop jeune, de langue française et possédant la pratique de l'enseignement. Prière de s'adresser à **Müller-Thiébaud, à Boudry.** H. 3175 N.

JEUNE INSTITUTRICE

allemande cherche remplacement pendant l'été dans une école, pensionat, ou famille. Bonnes références. (H 1196 Ch.)

Pour renseignement s'adresser à **M. Schmid**, Sekundarlehrer, **Coire.**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

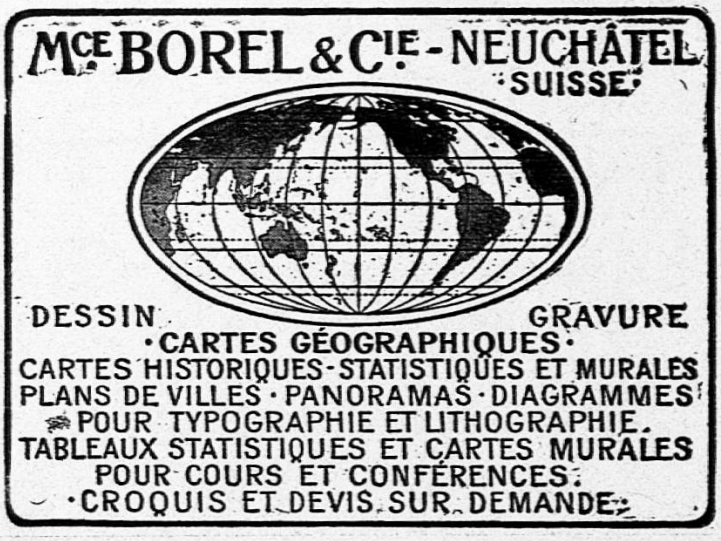

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. ◉ **LAUSANNE** ◉ *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —▪— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☞ **Remise** ☜
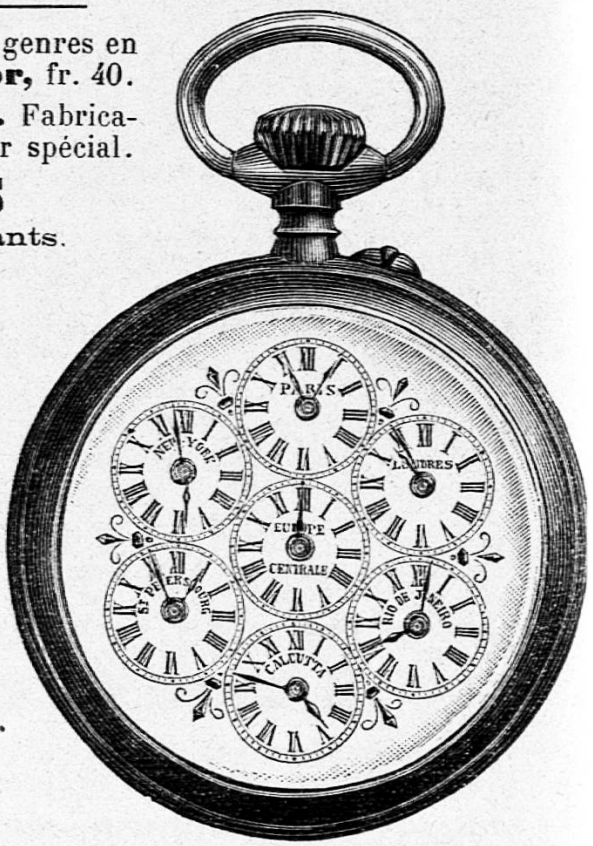
10 % au corps enseignant.